

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le dix avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement
convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous
la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET 📎 **N° 20240410_20**

📎..... **Subventions aux associations – Exercice 2024.**

Date de la convocation

▪ 04 avril 2024

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal,
Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie,
LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure,
MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, Mmes ROUSSEAU Marie-José, REBOUL
Sophie.

Absents excusés ayant donné procuration

M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. MARLOT Loïc	à	M. JOLIE Pascal
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José
M. SERGENT Didier	à	Mme REBOUL Sophie

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith
Mme DAUSQUE Ludivine
Mme HEMBERT Axelle
M. IVART Yves

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée secrétaire de séance
Mme Cécile DUQUESNE

- 2/N° 20 -

SERVICE RESSOURCES

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2024**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, la ville de Wimereux octroie des subventions de fonctionnement à diverses associations afin de leur permettre de maintenir ou de développer le niveau de leurs activités.

En effet, chacune dans son domaine concoure à l'amélioration de la vie communale.

Monsieur le Maire rappelle que chaque association a dû fournir un dossier de subvention complet.

En cas de dossier non-complet, l'association ne se verra pas attribuer la subvention mentionnée dans la liste annexée.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, par 21 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS »
(M. Didier Sergent, Mme Sophie Reboul n'ont pas pris part au vote),

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer les montants des subventions mentionnés dans le tableau annexé.

DIT QUE ces créances sont inscrites au Budget Primitif 2024 de la Ville.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Cécile DUQUESNE.

Signé électroniquement par : Jean-Luc DUBAELE
Date de signature : 11/04/2024
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX

